

Ressentir la musique à l'aide de gilets vibrants

Durant sa saison 2023-2024, l'Orchestre Sinfonietta de Lausanne met à disposition des personnes sourdes et malentendantes des gilets qui traduisent le son en vibration.



© Orchestre Sinfonietta
Ressentir la musique grâce à des vibrations dans le corps : afin d'offrir un accès à la musique classique aux personnes en situation de handicap auditif, l'Orchestre Sinfonietta de Lausanne met une nouvelle fois à disposition cinq gilets vibrants lors de ses concerts de la saison 2023-2024, qui débute ce jeudi, le 28 septembre 2023, à la Salle Métropole de Lausanne.

Existants en deux modèles, les gilets, portés sur le dos ou le torse, traduisent les fréquences sonores sous forme de vibrations transmises par plusieurs points de contact. Depuis n'importe quel emplacement dans la salle, il devient alors possible de ressentir la musique dans le corps et de vivre une expérience unique, encore très peu répandue en Suisse. Ces équipements doivent être réservés préalablement et leur utilisation est gratuite. L'accès au concert est également gratuit pour les personnes sourdes et malentendantes.

Ressentir et toucher les instruments

Par ailleurs, un nouveau concert-découverte aura lieu le samedi 23 mars 2024 au Casino de Montbenon ^[1]. Cet événement représente un moment privilégié avec une quinzaine de musicien·nes, en présence d'interprètes en langue des signes française (LSF) et en langue parlée complétée (LPC). Mis sur pied depuis 2019, ces concerts destinés aux personnes sourdes et malentendantes permettent de tester les gilets vibrants dans un contexte intimiste, de s'approcher des instruments et de les toucher pour mieux en ressentir les vibrations. Ces moments d'échange avec l'Orchestre sont conçus avec des personnes directement concernées par le handicap.

(CROC, avec Sinfonietta)

[Informations et réservation des gilets](#)

[Informations pratiques \(vidéo en LSF\)](#)

^[1] Concert « Ressentir la musique », samedi 23 mars 2023, 11h, Casino de Montbenon. Entrée libre, inscription obligatoire (mediation@sinfonietta.ch) jusqu'au 14 mars 2024. [En savoir plus](#)